

Montreuil le 2 septembre 2016

Madame Annick Girardin
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 Paris

Objet : préavis de grève pour le 15 septembre 2016.

Madame la Ministre,

La loi Travail a été adoptée cet été avec le recours répété au 49,3, procédure antidémocratique s'il en est.

Il n'en demeure pas moins que ce texte législatif continue d'être, à juste titre, rejeté par la grande majorité des citoyens.

Avec d'autres organisations syndicales, la CGT en exige aujourd'hui l'abrogation.

C'est pourquoi, face à la surdité et l'autoritarisme du gouvernement auquel vous appartenez, notre Confédération appelle à une nouvelle journée de mobilisation unitaire et interprofessionnelle le jeudi 15 septembre 2016.

C'est de manière résolue que l'UGFF-CGT appelle les agents de la Fonction publique de l'Etat à se joindre à cette action.

Dans notre champ professionnel, ce sera également -et une fois de plus- l'occasion de dire haut et fort que la page des salaires n'est pas tournée et que de nouvelles mesures doivent être prises en urgence, qu'il faut arrêter toutes les suppressions d'emplois et procéder aux créations nécessaires, que de nouvelles dispositions pour combattre la précarité doivent être prises, que les conditions de travail doivent être améliorées, que les missions publiques doivent être respectées et confortées, que le RIFSEEP doit être abrogé.....

L'UGFF-CGT appelle donc les personnels de la Fonction publique de l'Etat à cesser le travail le 15 septembre. En conséquence, la présente correspondance vaut préavis de grève pour la journée du 15 septembre et pour les nuitées en amont et en aval.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Marc CANON,
Secrétaire Général